

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Les personnes fragilisées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) en complétant ce formulaire ou en remplissant le formulaire sur le site de la Ville www.colmar.fr. En cas de montée des températures et d'alerte canicule, des bénévoles du réseau Amaelles (APA) prennent contact par téléphone avec les personnes inscrites sur le registre afin d'évaluer la situation, rassurer et conseiller. Si un problème est détecté ou si la personne est injoignable, le CCAS est informé et prend toute mesure adaptée à la situation, notamment solliciter l'intervention à domicile des services de secours.

Plus d'informations : **03 89 20 68 21** - social@colmar.fr / ccas@colmar.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

À retourner au :

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar (CCAS)
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 COLMAR Cedex

NOM : Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

- Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus
 âgé(e) de plus de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail
 personne adulte handicapée

Situation familiale : seule en couple en famille

Bénéficiez-vous : (**merci d'indiquer le Nom et le numéro de téléphone**)

- d'une aide à domicile
 d'un service de soins infirmiers
 du portage de repas à domicile
 de la téléassistance OUI NON

Nom du médecin traitant : Tél :

Avez-vous des visites régulières ou contacts réguliers avec la famille, les voisins, les amis ? OUI NON

Personnes à contacter en cas d'urgence :

NOM et Prénom : NOM et Prénom :

Qualité : Qualité :

Téléphone : Téléphone :

Possède les clefs du domicile OUI NON Possède les clefs du domicile OUI NON

Si ce bulletin a été rempli à la demande d'une autre personne que l'intéressé(e), merci de préciser :

NOM : Qualité : Téléphone :



En cas d'ALERTE CANICULE, il est important que vous puissiez être contactés. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de toute absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 15 septembre (départ en vacances, hospitalisation ou hébergement dans une structure) en téléphonant au CCAS de la Ville de Colmar (03 89 20 68 21).

Je demande à figurer sur le registre **confidentiel** du Plan d'alerte et d'urgence, afin d'être contacté(e) en cas de déclenchement de celui-ci par la Préfecture.

Date de la demande :

Signature :